

À une séance régulière du conseil municipal tenue au lieu habituel des délibérations, lundi, le 21 février 2005 à 20h00, à laquelle sont présents:

M. Serge Labonté, conseiller
M. Serge Simard, conseiller
M. Jean-Martin Cliche, conseiller
M. Yvan Larouche, conseiller
Mme Claudine Paré, conseillère

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Henri Cloutier, maire.

Également présents : Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe
M. Roch Lemieux, directeur général et trésorier

Absence motivée : M. Jean-Robert Fortin, conseiller

2587-210205 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Yvan Larouche et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item « Sujets à ajouter » demeure ouvert pour la présente séance.

PÉRIODE DE QUESTIONS # 1

. Aucune

CORRESPONDANCE

. **FESTIVAL DE L'OIE DES NEIGES**

. Encan chinois - salle communautaire le 9 avril 2005

2588-210205 **RÉSOLUTION**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement de mettre à la disposition du Festival de l'Oie des Neiges la grande salle du Centre Communautaire, et ce gratuitement, pour l'encan chinois qui se tiendra le 9 avril 2005 à 19h00.

. Tournoi de golf le 3 juin 2005

2589-210205 **RÉSOLUTION**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d'autoriser quatre (4) personnes de la Ville à participer à la 12^e édition de l'Omnium de golf du Festival de l'Oie des Neiges, le 3 juin 2003, au Club de golf Le Montmorency, au coût de 340,00\$ et d'autoriser le paiement des frais inhérents.

. **MRC DE LA CÔTE DE BEAUPRÉ**

. Procès-verbal du 2 février 2005

- . **ÉCOLE DE MUSIQUE CÔTE DE BEAUPRÉ**
 - . Demande d'appui financier
- . **SNC LAVALIN**
 - . Offre de services
- . **SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE CBIO**
 - . Demande de commandite
- . **UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**
 - . L'Indicateur municipal 2005 Léger Marketing
- . **SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC**
 - . La Foire des Villages
- . **URLS**
 - . Finale des jeux du Québec – délégation de la région de Québec

2590-210205 **RÉSOLUTION**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu de verser à Mlle Andrée Labonté la somme de 200,00\$ à titre d'appui financier pour sa participation aux finales des Jeux du Québec à St-Hyacinthe.

- . **FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE LA FAUNE**
 - . Appui financier
- . **PLACEMENTS MANE LTÉE**
 - . Mise en demeure

RAPPORTS

- . C.C.U.
 - . Rapport des permis de janvier 2005

2591-210205 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 FÉVRIER 2005**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance du 7 février 2005.

2592-210205 **ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d'adopter les comptes suivants :

. Numéros 500230	114 229.03 \$
. Numéros 500231 à 500251	50 315.61 \$
. Numéros 500252	475.91 \$
. Numéros 500253 à 500254	23 394.69 \$
. Numéros 500255 à 500269	49 365.50 \$

2593-210205 **MAISON DES JEUNES L'ÉNIGME**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement :

- a) de verser une somme de 3 000 \$ à la Maison des Jeunes L'Énigme; et
- b) d'autoriser les jeunes à utiliser le parc de la Route 138.

2594-210205 **ENTENTE POUR L'UTILISATION DU RÉPÉTITEUR ET DE L'ANTENNE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'autoriser M. Henri Cloutier, maire et Mme Johanne Gagnon, greffière à signer une entente intermunicipale pour l'utilisation du répétiteur et de l'antenne pour les services de sécurité incendie.

2595-210205 **POLITIQUE CONCERNANT LA MISE EN PLACE DES BORDURES, LE PAVAGE ET L'ÉCLAIRAGE DES RUES**

ATTENDU que la Ville a adopté le 6 décembre 2004 par résolution une politique concernant la mise en place des bordures et le pavage des nouvelles rues;

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'abroger cette résolution;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement :

- a) d'abroger la résolution # 2531-061204 adoptée le 6 décembre 2004;
- b) d'adopter la politique suivante concernant la mise en place des bordures, le pavage et l'éclairage de toutes nouvelles rues ou toutes rues existantes reliant ou bordant un nouveau développement résidentiel soit :
 - i. de poser une couche de base de 1 3/4" d'asphalte immédiatement après la compaction de la fondation supérieure;
 - ii. de poser les bordures et la couche finale de 1 1/4" d'asphalte et de l'éclairage selon la date la plus rapprochée entre soit la construction de 50% du domaine bâtissable ou soit 3 ans après la pose de la couche de base.

2596-210205 **CASQUETTES**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvan Larouche et résolu unanimement d'acheter 500 casquettes avec le logo brodé au coût de 6.60 \$ chacune.

2597-210205 **ENGAGEMENT DE MME CHRISTINE TREMBLAY**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement de prolonger le contrat de Mme Christine Tremblay pour une période supplémentaire de huit (8) semaines.

2598-210205 **STAGIAIRE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'offrir un stage non rémunéré à un technicien en évaluation foncière pour une période de 4 à 6 semaines. De plus, le conseil autorise une prolongation d'embauche de 4 semaines, lesquelles seront rémunérées.

PÉRIODE DE QUESTIONS # 2

Le sujet traité est :

- Des remerciements sont adressés au Conseil pour le don à la Maison des Jeunes.

2599-210205 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement que cette séance soit levée à 20 h 25.

Henri Cloutier
Maire

Johanne Gagnon, greffière et
directrice générale adjointe